

Tour d'horizon des projets soutenus

Maison de naissance : l'accouchement au naturel



Au nombre de dix en France, les maisons de naissance permettent à de nombreuses femmes d'accoucher de façon naturelle, tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé. Soutenue par l'ADPS, La Maison, à Grenoble, est l'une d'elles. Rencontre avec sa présidente, Muriel Farnault.



Muriel Farnault
Présidente de
La Maison à Grenoble

Qu'est-ce qu'une maison de naissance ?

Les maisons de naissance permettent à des femmes d'accoucher de façon naturelle, c'est-à-dire sans médication, et dans un environnement sécurisé. Les couples y bénéficient d'un suivi global par des sages-femmes, avant, pendant et après la naissance de leur bébé. Chaque année, la nôtre accompagne entre 120 et 140 couples. Ce

sont des grossesses à bas risque, sans contre-indication avec un suivi en maison de naissance.

Que recherchent les couples ?

Avant tout un suivi personnalisé, dans un espace qui soit plus intime qu'un établissement hospitalier. Une maison de naissance est un lieu qui ressemble à un appartement, donc rassurant. Cela crée un climat de confiance, propice à un accouchement naturel, que l'on qualifie également de "physiologique". Ici, les couples ne sont pas pris en charge, mais accompagnés. L'idée est d'aider les femmes à trouver en elles les compétences nécessaires pour mettre au monde elles-mêmes leur enfant.

Comment la sécurité est-elle garantie ?

Les sages-femmes sont là pour veiller à la sécurité de la future maman et de son bébé. Si, au cours de l'accouchement, elles constatent une situation qui sort de la physiologie, elles peuvent décider d'un transfert dans la maternité

partenaire. Toutes les maisons de naissance sont implantées au sein ou à proximité immédiate d'une maternité.

À La Maison, il y a également des ateliers pour les parents ?

En effet. En parallèle du suivi médical de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum, nous avons développé un volet associatif. Des bénévoles ou des sages-femmes animent des ateliers pour les couples, soit prénataux soit tournés vers le renforcement de la parentalité.

À cette occasion, les jeunes parents échangent, se donnent des conseils. Cela crée du lien et réduit l'isolement de ceux qui manquent de soutien familial ou amical.

Quelle a été l'aide de l'ADPS ?

Elle concerne justement les ateliers. Grâce à l'ADPS, nous avons mis en place un atelier "Allaitement et reprise du travail". Faute d'informations, un grand nombre de femmes arrêtent d'allaiter lorsqu'elles recommencent à travailler. L'une de nos sages-femmes leur explique comment faire. L'ADPS nous a aussi permis d'acheter une nouvelle baignoire (60 % de nos naissances se font dans l'eau), ainsi qu'une baignoire gonflable et un mannequin de démonstration pour la préparation à la naissance. Nous lui sommes très reconnaissants. ■

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DE L'ADPS SUR
WWW.ADPS-SANTE.FR



par l'ADPS

L'ADPS accompagne de nombreux projets sociaux et solidaires. Échos Santé vous fait découvrir quelques-uns de ces projets.

L'équicie : en selle pour le mieux-être !

Soutenue par l'ADPS, l'association Fanneva, dans les Deux-Sèvres, encourage l'équicie, une pratique de médiation animale consistant à créer une relation positive entre les personnes accompagnées (en situation de handicap, mais aussi en burn-out ou en reconstruction) et le cheval.



L'Escargoline facilite l'accès aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite à la balade ou la randonnée avec un équidé.

Être en mesure d'accueillir toute personne handicapée dans une structure équestre ! Voilà ce qui a motivé Fabienne Kütten, Anne Moinard-Hild et Eva Epoulet, trois professionnelles de l'accompagnement avec le cheval, installées dans les Deux-Sèvres, à créer, en 2020, Fanneva.

« Notre association a pour vocation de permettre aux personnes en situation de handicap moteur, et plus particulièrement celles en fauteuil, de monter à cheval et de bénéficier de séances d'accompagnement en équicie, une pratique de médiation animale avec le cheval ou un autre équidé », explique Anne, qui s'est spécialisée dans cet accompagnement à visée thérapeutique, tout comme ses deux collègues, Fabienne et Eva.

L'achat d'équipements spécifiques

« Pour faciliter l'accès à l'équicie, nous faisons l'acquisition de matériels spécifiques que nous utilisons ensuite à tour de rôle dans nos structures respectives, poursuit-elle. Mais avant cela, il nous faut trouver les moyens nécessaires à de tels achats. »

Car un **Cavalev** (dispositif permettant de lever une personne en fauteuil pour la transférer sur le dos d'un cheval), un **Hippolib** (système de stabilisation qui se fixe sur une selle classique et qui maintient le cavalier en bonne position) ou encore une **Escargoline** (petite voiture hippomobile basse et à trois roues, légère et

facile à atteler), pour ne citer que ces trois équipements, coûte cher.

« Grâce au soutien de l'ADPS, nous avons pu investir dans une Escargoline et un Hippolib », raconte Anne avec enthousiasme. Inaugurés en juin dernier, ces deux équipements permettent aux trois équiciennes de Fanneva d'agrandir "le champ des possibles" et d'accueillir des personnes qui n'auraient jamais imaginé pouvoir accéder à ce type d'accompagnement.

« Le lien qui se noue avec le cheval les aide à retrouver confiance et estime de soi, sans oublier que le fait d'être porté par un cheval qui se déplace constitue une véritable rééducation psychomotrice », conclut Anne. ■



Le principe de l'Hippolib

RETROUVEZ
L'ARTICLE COMPLET
SUR WWW.ADPS-SANTE.FR

